

# 1<sup>ères</sup> assises nationales de la formation professionnelle

Les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2006

## RAPPORT DES TRAVAUX DE L'ATELIER

### « Développement de la formation professionnelle privée »

Réunis le 31 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre 2006, les représentants des associations des établissements de formation professionnelle privée, des opérateurs publics de formation professionnelle, des représentants des ministères en charge de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Formation Professionnelle, des représentants des groupements professionnels et de la fédération des chambres.

**Présidé par :** Mr Abderrahmane RIAD ; Président de la Commission des Ressources Humaines /APEBI ;

**Rapporteurs :** Mr Jamal Eddine EL ALOUA, Chef de la Division de la Formation Professionnelle Privée (SEFP)  
Mr Taoufiq ZNIBER, Directeur Général (EITIA)

Les problématiques abordées par l'atelier « Développement de la formation professionnelle privée » renvoient à trois thèmes :

- Réingénierie de la FP privée;
- Mise à niveau du cadre institutionnel ;
- Encouragements du secteur ;

Après avoir débattu les trois thèmes de l'atelier à la lumière des rapports qui ont été soumis et des différentes interventions programmées, les participants dudit atelier recommandent ce qui suit:

#### Thème 1 : Réingénierie de la FP privée :

- ⊕ Accompagner les acteurs du secteur privé dans l'élaboration et la gestion de l'offre de formation, notamment dans l'implantation des programmes de formation selon l'approche par compétences dans les différents secteurs de formations assurés par la formation professionnelle privée;
- ⊕ Élaborer une politique de synergie dans la formation et l'accompagnement des acteurs qui interviennent dans le secteur privé (opérateurs, professionnels et institutionnels);
- ⊕ Définir une politique cohérente d'offre de formation dans une logique de territoire (carte de la FP);
- ⊕ Améliorer au niveau institutionnel les procédures et les outils de fonctionnement et de régulation du secteur;
- ⊕ Revoir et adapter le catalogue des normes en vigueur aux nouvelles architectures de la nomenclature des filières et aux exigences de l'APC;

- Etablir une stratégie de communication et d'information pour la valorisation et la promotion de la formation professionnelle privée en particulier les établissements accrédités.

## **Thème 2 : Mise à niveau du cadre institutionnel :**

- Revoir les missions et le fonctionnement des commissions nationales sectorielles de la formation professionnelle privée et des commissions régionales interprofessionnelles de la formation professionnelle privée;
- Assouplir les procédures de qualification, d'accréditation et d'organisation des examens dans une logique articulée et intégrée;
- Réviser la procédure des autorisations;
- Promouvoir la culture de concertation et de travail en réseaux entre les opérateurs de formation;
- Impulser une logique de fédération des actions et des projets au niveau des partenaires sociaux et proposer un plan d'accompagnement des associations
- Mettre en place un système sécurisé de gestion informatique des diplômes;
- Prévoir un système unique d'évaluation allant vers un système généralisé de la qualification des filières et de l'accréditation des établissements relevant des deux secteurs public /privé

## **Thème 3 : Encouragements du secteur :**

- Mettre en valeur la décision de M. le Premier Ministre, contenue dans son discours d'ouverture des premières assises de la formation professionnelle et qui consiste en l'affectation d'une enveloppe budgétaire de 5 millions de dirhams au titre de la loi de finances 2007, et qui sera portée à 10 millions de dirhams à partir de 2008, en vue de contribuer aux frais de formation, supportés par les ménages, dans les établissements accrédités, pour certaines formations de niveau technicien spécialisé revêtant une priorité pour l'économie nationale;
- Accélérer la mise en place de la recommandation précédente par l'élaboration d'un système concerté pour la définition des critères d'octroi des subventions et d'un cahier des charges;
- Faire aboutir rapidement la signature de l'accord cadre Etat / Secteur privé;
- Permettre aux EFPP accrédités de dispenser des formations de type «licence professionnelle» et mettre en place les passerelles «formation professionnelle/ Enseignement supérieur».